

Paris, le 7 avril 2021

**Organisation des élections de juin 2021 :
l'APVF avance des propositions concrètes pour adapter la campagne et le vote**

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Maire de Barentin, et dont Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, est le Président délégué, a fait connaître ses propositions au Premier ministre, qui l'avait saisie sur les conditions dans lesquelles les scrutins départementaux et régionaux prévus à ce jour les 13 et 20 juin 2021 pourraient être organisés.

Afin de renforcer la prévention de la transmission du virus et de rassurer, en amont, les électeurs sur la sécurité sanitaire du vote, afin que leur participation soit la plus élevée possible, l'APVF propose :

- que les membres du bureau de vote, les délégués des candidats et les personnes participant ou assistant au dépouillement soient tenus de présenter, à l'entrée du bureau de vote, un test négatif au Sars-Cov-2 de moins de 48 heures ;
- que les horaires de vote soient allongés partout de 8h à 20h, afin de limiter la concentration des électeurs dans les bureaux de vote ;
- concernant les procurations, que la suppression de l'obligation imposée au mandataire d'être inscrit dans la même commune que son mandat prenne effet immédiatement et non pas seulement le 1^{er} janvier 2022 comme prévu, car dans les petites villes et les bassins de vie ruraux, les personnes de confiance d'un électeur résident, plus souvent que dans une grande ville, dans une commune différente de la leur ;
- que les maires soient autorisés par la loi à décider, au plus tard la veille du scrutin, que tout ou partie des bureaux de vote de la commune se tiendront à l'extérieur, afin de garantir une sécurité sanitaire accrue tant aux électeurs le jour du vote qu'aux élèves qui seront accueillis dans les écoles le lendemain ;
- et enfin, s'agissant de la campagne électorale, que les candidats bénéficient d'une dérogation pour se déplacer au-delà de 10 km autour de leur domicile et que les chaînes et radios publiques produisent et diffusent, à l'instar de ce qui est mis en place dans le cadre de l'élection présidentielle, une campagne audiovisuelle officielle.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

